

# Ma petite entreprise Des cabinets d'études pour mieux voir la vie en vert

**Les élus et les entreprises s'intéressent de plus en plus à l'écologie. De gré ou de force, car les normes environnementales se font de plus en plus précises et exigeantes. Pour aider collectivités et entreprises à relever le défi, des cabinets d'études à vocation écologique se multiplient. Dernière en date : Positiv'Énergies, créée à Thann par Laurent Bannwarth.**

Après avoir exercé la profession d'ingénieur dans l'industrie pendant treize ans et fait construire à Thann une maison écologique («L'Alsace» du 10 septembre), Laurent Bannwarth a décidé de se reconvertir. Il a suivi pendant un an à Strasbourg une formation d'éco-conseiller et s'est installé début octobre en tant que consultant-formateur indépendant pour faire du conseil à l'environnement, « avec une focalisation forte sur la partie énergie-climat » précise-t-il. Sa cible : les entreprises au-dessus d'une quinzaine de salariés, les collectivités et les organismes de formation. Le nom de son entreprise ? Positiv'Énergies, car, face au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources natu-

relles, il estime qu'il faut « transformer ce contexte, qui est une contrainte, en opportunité. On peut y gagner sur le plan économique et social ».

Ses prestations sont diverses. D'abord, côté énergie, il réalise des bilans carbone, une prestation normalisée avec l'Ademe (Agence de développement et de maîtrise de l'énergie : « Je regarde, dans l'entreprise, tout ce qui émet des gaz à effet de serre, les sources d'énergie, les emballages, les transports, le fret, les matières premières utilisées... Je pointe les sources d'émissions les plus fortes et je propose un plan d'actions pour les réduire ». Dans le cadre du Grenelle 2, les bilans carbone devraient d'ailleurs se généraliser. Leur coût ? Entre 6000 et 15 000 euros, mais s'ils sont réalisés par un consultant, ils peuvent être subventionnés à hauteur de 50 %, à concurrence de 15 000 euros.

## « Les énergies renouvelables ne suffiront pas. Il faut réduire nos besoins »

Deuxième volet de l'action de Positiv'Énergies : la formation et la sensibilisation des élus sur les enjeux climatiques et les économies d'énergie. « Le but est de regarder ce qu'il est possible de faire localement, les éco-gestes à mettre en place... » commente Laurent Bannwarth.

Dans ses échanges avec les élus,



Laurent Bannwarth a suivi une formation d'éco-conseiller avant de créer son cabinet de conseil en environnement, spécialisé plus spécialement dans le domaine énergie-climat. Photo I.B.

Laurent Bannwarth a un message à faire passer : « Lorsqu'on parle des énergies fossiles, on met en avant le réchauffement climatique. Mais il y a aussi un autre problème, et celui-là personne ne le conteste : c'est la raréfaction des ressources. Les gens pensent que le photovoltaïque et les éoliennes remplaceront le gaz ou le pétrole, mais non : les énergies renouvelables ne suffiront pas. Il faut d'abord réduire nos besoins. Dans l'ordre des priorités, il faut avant tout être plus économes et plus efficaces. »

Son slogan est d'ailleurs « Plus d'énergie dépensée pour vous, moins d'énergie dépensée chez vous. »

Laurent Bannwarth propose aux collectivités et aux entreprises de les aider à réfléchir à des stratégies de développement durable, à construire une démarche pour réduire l'impact des transports, qui représentent souvent une grosse part du bilan carbone. Co-voiturage, réflexion sur les horaires des bus, mise en place de navette, vélos... autant de pistes potentielles.

« Les entreprises ne voient pas toujours ce qu'elles ont à y gagner, commente Laurent Bannwarth. Pourtant, cet aspect mobilité commence à être un critère de choix de l'entreprise par les salariés qui ne

veulent pas voir leur salaire grignoté par les frais de déplacement ».

## « Il faudrait aller vers l'écologie industrielle »

Laurent Bannwarth s'intéresse également à la gestion durable et environnementale des zones d'activités. « Il faut aller vers ce qu'on pourrait appeler une écologie industrielle, souligne-t-il. Chaque collectivité veut sa zone d'activité, mais souvent il n'y a pas eu de réflexion préalable sur la gestion collective des déchets, de l'énergie, des transports, des espaces verts, ou sur

la possibilité d'avoir des équipements en commun, comme une crèche ou une restauration. Il peut y avoir une interactivité entre les entreprises, par exemple les déchets de l'une peuvent être utilisés par l'autre ».

Enfin, Laurent Bannwarth est également formateur : actuellement, il assure un cycle de cours et de travaux dirigés à l'université de Haute Alsace pour des étudiants en master d'économie sociale et solidaire.

S'il s'est lancé dans ce domaine, c'est que Laurent Bannwarth est convaincu que chacun doit impérativement agir à son niveau pour éviter la catastrophe : « D'après les études scientifiques, le réchauffement climatique sera, dans les scénarios optimistes, de 2°C et dans les pessimistes de 5°C. Il est impératif d'arriver à ne pas dépasser les 2°C, car les dégâts ne sont pas progressifs : il y a des effets de seuil qui jouent. Si on dépasse les 2°C, il n'y aura plus de Camargue et on risque de perdre 20% de la biodiversité. »

Et il conclut avec cette phrase choc : « 2°C, ça n'a pas l'air de grand-chose. Quelle importance après tout, s'il fait 13°C au lieu de 11°C ? Mais il faut savoir qu'entre l'ère glaciaire et la nôtre, la température moyenne mondiale n'a monté que de 5°C... ».

Isabelle Bollène

■ **CONTACTER** Positiv'Énergies, conseil, formation, stratégie en énergies et mobilités durables. Tél : 03.69.54.66.76 / 06.28.23.36.29. Site internet : www.positiv-energies.fr. Ludique, le site comporte des quiz pour tester ses connaissances en écologie.

## Environnement et économie solidaire pour Ecoscop



L'équipe d'Ecoscop, un bureau d'études environnemental qui a aussi un statut coopératif. Chaque salarié est ainsi actionnaire. Photo D.R.

Créée fin 2000 dans les locaux de la Mer Rouge, la pépinière d'entreprises de Dornach, à Mulhouse ; Ecoscop s'est ensuite installée au carreau Joseph-Else de Wiltelsheim puis, depuis 2006, à Fellerling, dans l'un des hôtels d'entreprises situés derrière l'écomusée textile de Wesserling. Ce cabinet d'études n'est pas tout à fait comme les autres, puisqu'il joue également la carte de l'économie solidaire. Il a en effet le statut de Scop (société coopérative de production)

Entreprises coopératives, les Scop poussent jusqu'au bout la logique de la participation en appliquant un partage effectif des bénéfices réalisés. Ce sont des entreprises responsables avec des salariés qui, tout en gardant l'intégralité des avantages de leur statut, deviennent des « entrepreneurs associés » directement concernés par la marche de leur entreprise. La majorité du capital est détenue par les salariés ; les

gérants ont le statut de salarié ; un associé égale une voix, la gérance est tournante... Ecoscop a toutefois renoncé à ce dernier point au profit de deux co-gérants permanents.

Le bureau d'études spécialisé en écologie, paysage et aménagement du territoire a été fondé par trois personnes, Raymond Schirmer, Jean-Charles Dor et Fabien Dubocage (qui est à présent parti), très sensibilisée à l'environnement. Sandrine Marbach, chargée d'études paysages et co-gérante, les a rejoints quelques mois plus tard. La petite entreprise coopérative a bien grandi, puisqu'elle fait vivre aujourd'hui huit personnes.

« Nous travaillons beaucoup pour les collectivités, explique Sandrine Marbach. Nous sommes un bureau d'études positionné sur deux créneaux : les études d'environnement, d'aménagement du territoire, de paysage et d'urbanisme d'une part et d'autre part les études faune-flore

ou habitat qui répondent à des impératifs réglementaires. Quand des projets se mettent en place, qu'ils concernent des routes, des éoliennes ou de l'habitat, ils doivent la plupart du temps passer par des études d'impact. Enfin, nous effectuons aussi des prestations ponctuelles, comme la création d'un sentier d'interprétation ou la mise en place de panneaux pédagogiques. »

## Plan transports, filière bois ou étude d'impact

Conception d'un plan transports à l'échelle d'un territoire, mise en place d'une filière bois, d'un circuit court pour les produits, de panneaux photovoltaïques... Autant de missions qu'Ecoscop est aussi capable de remplir.

Le bureau travaille notamment sur le Scot (Schéma de cohérence territoriale) du Pays Thur Doller, pour lequel elle réalise un état initial de l'environnement et une évaluation environnementale. Tout grand document d'urbanisme, Scot ou PLU (Plan local d'urbanisme) doit en effet prendre désormais en compte l'environnement.

Ecoscop réalise un chiffre d'affaires annuel variant entre 400 000 et 500 000 euros. Vu le nombre croissant de réglementations, y compris Européennes, imposant la réalisation d'études d'impact, le bureau d'études se trouve sur un créneau porteur. Mais il doit aussi faire face à une concurrence accrue : ils sont désormais une douzaine, en Alsace, à être spécialisés sur l'environnement.

■ **CONTACTER** Ecoscop, 9, rue des fabriques, 68 470 Fellerling. Tél. : 03.89.55.64.00.

## L'agence Redd prépare l'extension de Staffelfelden

Géographe-urbaniste et consultant en développement durable, Bertrand Barrère, 43 ans, a fondé en 2004 à Strasbourg l'agence Redd (acronyme de Ressources pour le Développement Durable), un cabinet d'étude pluridisciplinaire spécialisé dans l'urbanisme. Il déploie ses interventions sur trois thématiques : territoires durables, urbanisme durable et constructions durables. Sans oublier la sensibilisation au développement durable.

« Nous travaillons sur les PLU (Plans locaux d'urbanisme), la conception urbaine, l'aménagement de quartier, etc., explique Bertrand Barrère. Nous sommes engagés en faveur du développement durable et de l'urbanisme écologique ». L'agence, qui emploie quatre personnes, fait des études et des projets, du conseil et de la formation, elle organise des manifestations et des voyages d'études... « Nous sommes des touche-à-tout » sourit Bertrand Barrère.

L'agence soutient même l'auto-promotion. Le concept est simple : des particuliers se regroupent afin de concevoir, de financer et de réaliser ensemble un projet immobilier, conçu pour répondre aux besoins d'espace, aux attentes sociales ainsi qu'aux possibilités de financement de chacun.

## Des maisons accolées et des petits collectifs

Un exemple concret de ce que fait l'agence : après avoir travaillé sur le PLU de Staffelfelden, qui sera soumis à l'enquête publique dé-



Bertrand Barrère a créé à Strasbourg le cabinet Redd. Photo archives Lucien Naegelen

but 2010- elle prépare l'extension de la ville au nord, sur un grand espace agricole entre le village et la forêt : « Sur le principe, nous pensons qu'il faudrait arrêter l'extension des villes, car les terres agricoles sont une ressource irremplaçable, estime Bertrand Barrère. Mais on ne peut pas tout stopper du jour au lendemain. Alors, si extension il doit y avoir, il faut la faire de façon exigeante. Jusqu'à présent, Staffelfelden s'est étendue par le biais de lotissements sans grande qualité urbaine. Quand nous avons travaillé sur leur PLU, nous les avons encouragés à changer d'approche, ce qu'ils avaient déjà commencé à faire, en recherchant une qualité urbaine accrue ».

Redd a ainsi convaincu la municipalité de renoncer aux lotissements

classiques, grands consommateurs d'espace avec leur maison au milieu d'une parcelle carrée, au profit de maisons accolées sur des parcelles plus réduites et de petits collectifs. La Ville a également lancé un concours d'urbanisme pour mieux réfléchir à son développement. « Les élus de Staffelfelden ont beaucoup appris et montrent une grande ouverture d'esprit », se réjouit Bertrand Barrère.

L'agence travaille souvent avec d'autres partenaires. Elle cherche actuellement à agrandir son équipe. « Notre métier, conclut Bertrand Barrère, c'est 80 % de psychologie et 20 % de technique. »

■ **CONTACTER** Redd, 12, rue Ehrmann, 67000 Strasbourg. Tél. 03.88.24.13.28. Internet : www.redd.fr